



CLDR DE SAINTE-ODE

Compte-rendu de la réunion du JEUDI 13 AVRIL 2023
Administration communale de Sainte-Ode

PRÉSENTS :

- Membres de la CLDR : Zohra Barkat, Arnaud Coenen, Dany Chisogne, Sébastien Fourneau, Stéphanie Gillard, François Hatert, Laurence Henrotte, Nathalie Jaumain, Jean-François Lecocq, Jean-Pol Misson, Brigitte Mottet, Virginie Pinson, Pierre Pirard, Catherine Poos, Pierre-Christophe Stavaux, Jean-François Winkin et Christophe Thiry ;
- Bureau d'études Impact : Stéphane Mottiaux.
- Fondation rurale de Wallonie : Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne.

EXCUSÉS :

- Membres de la CLDR : Sophie Raskin, Nicole Pierlot, Sylvie Laurant et Jean-Paul Leonard.

DÉMISSION :

Jean-Paul Léonard a manifesté son souhait de quitter la CLDR pour les raisons suivantes : agenda trop chargé au regard du temps disponible vu ses nombreuses implications dans la vie associative locale.

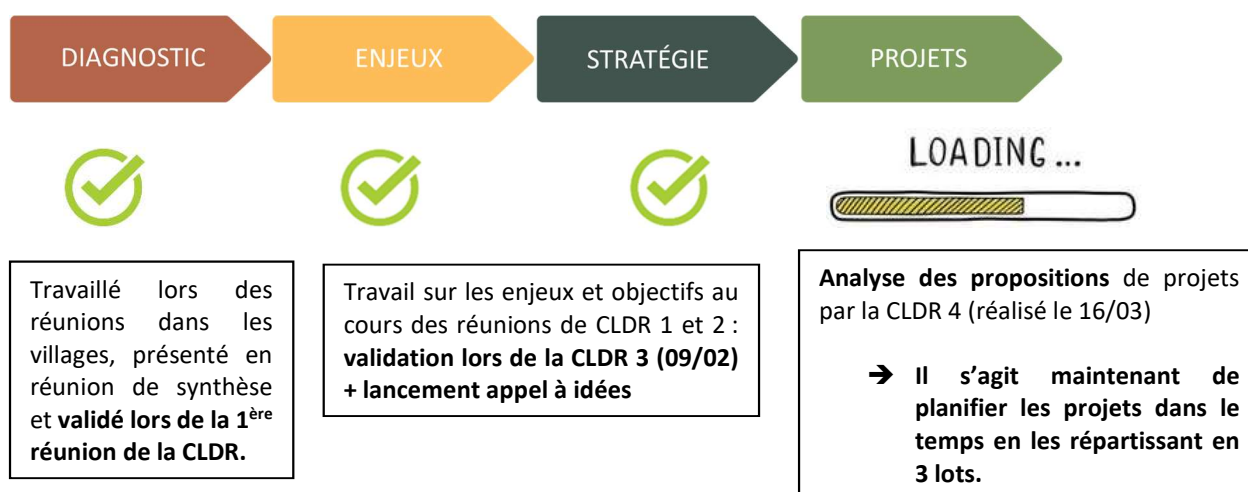
Jean-Paul précise que le groupe et l'ambiance sont excellents et remercie tous les membres et les animateurs pour le sérieux et l'enthousiasme manifestés lors et en dehors des réunions.

→ **Merci pour ton investissement dans la CLDR Jean-Paul et bonne continuation !**

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 16 mars 2023 est approuvé sans modification.

2) RÉPARTITION DES PROJETS EN LOTS



Laurent Raskin
Agent relais communal
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne
Agents de Développement
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be

Les projets du PCDR doivent être répartis en 3 lots. Cette classification pourra évoluer au fil du temps en fonction d'opportunités ou si la CLDR en exprime le besoin par exemple.

- Lot 1 : les projets et actions à réaliser dans les 3 ans.
→ Ces projets devront faire l'objet d'une fiche-projet plus détaillée par l'auteur du PCDR (bureau Impact)
- Lot 2 : les projets et actions à réaliser dans les 4 à 6 ans.
- Lot 3 : les projets et actions à réaliser dans les 7 à 10 ans.

Un quatrième lot (le lot 0) figurera dans le PCDR et consignera les projets qui répondent à la stratégie du PCDR qui sont déjà en cours ou qui se mettent en place durant la période d'élaboration du PCDR.

MÉTHODE DE RÉPARTITION EN LOTS :

- Chacun reçoit un tableau reprenant par enjeu et pour chaque objectif, côté recto, les projets matériels ; côté verso, les projets immatériels. Les projets potentiellement subsidiables par le « Développement rural » sont clairement identifiés à titre indicatif.
- Chaque projet (matériel ou immatériel) est coté sur 20 sur base de 5 critères afin d'objectiver autant que possible la priorisation : FAISABILITÉ – URGENCE – INTÉRÊT COLLECTIF – IMPACT SUR LA STRATÉGIE PCDR – DÉVELOPPEMENT DURABLE
- Les agents de développement sont présents pour répondre à toute demande de précisions sur le contenu des projets ou concernant les critères.

Les résultats de cette planification des projets dans le temps sont calculés en direct. Le top 10 des projets matériels et immatériels est annoncé en séance.

→ Le classement complet est annexé au présent compte-rendu.

3) BIODIVERCITÉ 2023

L'appel à projet « BiodiverCité » de la Ministre Tellier vise à soutenir les communes dans leurs actions de préservation et de restauration des espaces naturels et de développement de la biodiversité sur leur territoire. Que ce soit la restauration ou la préservation d'un site particulier, des actions de sensibilisation du grand public ou encore l'installation de dispositifs favorisant l'installation d'espèces particulières, les communes et leurs habitants peuvent agir au niveau local.



Chaque année, la Commune peut introduire auprès de la Région wallonne une demande de subsides pour un montant de 10.000 € pour des fiches-actions + 2000 € dédiés à l'achat des plans pour la distribution dans le cadre de la « Semaine de l'Arbre ». À noter que pour 2023, les candidatures doivent être rentrées pour le 31 mai 2023. Plus d'infos : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394>

→ Étant donné que plusieurs projets proposés dans le cadre du PCDR pourraient se concrétiser grâce à cet appel à projet, la FRW a rencontré l'agent traitant communal et l'Echevine de l'Environnement pour leur relayer les propositions issues des réflexions PCDR. À ces idées s'ajoutent des projets provenant du Conseil communal des Enfants comme par exemple le



Laurent Raskin
Agent relais communal
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne
Agents de Développement
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be

placement de nichoirs pour les cincles plongeurs et les chauves-souris, la plantation de haies, la pose de panneaux didactiques assortis d'un QR code qui renvoie vers des enregistrements d'infos complémentaires réalisés par les enfants, etc.

À l'automne, une réunion plénière sera organisée afin de constituer un groupe de travail « Nature », issu de la CLDR (puisque c'est un projet PCDR) mais ouverte à toute autre personne intéressée. Cela permettra d'anticiper les prochains appels à projets BiodiverCité et de s'impliquer dans la concrétisation d'actions concrètes en faveur de la nature. En exclusivité, les membres sont informés qu'au cours de cette 1^{ère} réunion du groupe « Nature », une personne de l'AWAF (Association pour la promotion de l'agroforesterie en Wallonie et à Bruxelles) sera invitée à expliquer concrètement ce qu'est l'agroforesterie.

4) CHARTE PAYSAGÈRE DU PNDO – COMITÉ DE SUIVI

Le Parc naturel des deux Ourthes (PNDO) accepte que deux membres de la CLDR (un effectif et son suppléant) puissent assister au comité de suivi de la charte paysagère.

→ **Dany Chisogne et Jean-François Lecocq se portent volontaires ! Nous les remercions d'avance pour cet engagement et transmettons cette information au Collège communal chargé de valider la désignation.**

5) DIVERS

Aucun divers n'est Néant

PROCHAINE RÉUNION : le 25/05 à 19h30

Validation du contenu des lots et approfondissement des projets prioritaires (lot 1)

ATTENTION : la réunion prévue initialement le 8 juin et décalée au 22 juin, même lieu, même heure !

Merci à toutes et tous de votre participation !

Pour la Fondation rurale de Wallonie,

Pierre-Emmanuel GILLARD et Séverine SCHONNE



RETROUVEZ TOUTE L'INFO RELATIVE À L'ODR SUR LE SITE WWW.SAINTE-ODE-ODR.INFO



Laurent Raskin
Agent relais communal
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne
Agents de Développement
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be